

LA RÉGION COMPTE 2 200 « ÉCO-ENTREPRISES »

Le Languedoc-Roussillon mise sur les « green-techs »

« Verbatim

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE, membre du Conseil d'analyse économique et titulaire de la chaire d'économie industrielle du CNAM « L'essor du secteur des "clean-techs" (technologies propres) reste conditionné à la levée de fonds d'amorçage. Souvent vitaux pour assurer le développement d'une entreprise, ces premiers financements, de l'ordre de 100 à 200 K€, sont encore très difficiles à décrocher. »

MÉLANIE SIDOS, coordinatrice filière « éco-entreprises » à la CRCI L.-R. « La présence en L.-R. de pôles de compétitivité tels que Derbi ou Trimatec et celle de structures telles qu'Alès Myriapolis ou le club Energies 34 constitue un atout non négligeable en vue de structurer cette filière émergente. »

NICOLAS BODOIRA, société Exowall (Mcndc) « Nous travaillons en liaison avec de gros faiseurs opérant dans le photovoltaïque à qui nous apportons une expertise en matière d'ingénierie et de génie des procédés. Une activité en plein essor qui répond à un réel besoin. »

En France, le secteur des technologies vertes aura créé 280 000 emplois France entre 2007 et 2020, selon le ministère de l'Écologie. Combien en Languedoc-Roussillon ? Une étude réalisée par Ernst&Young devrait le préciser, dans les semaines qui viennent. De la jeune pousse n'employant qu'une poignée de salariés aux grands groupes tels qu'EDF Énergies nouvelles, Vestas ou Véolia, le Languedoc-Roussillon compterait déjà quelque 2 200 « éco-entreprises », spécialisées dans des domaines aussi variés que la construction durable, la chimie verte, les énergies renouvelables ou la valorisation des déchets. Points communs entre ces différents opérateurs : leurs capacités à développer des projets visant à créer de la valeur en ouvrant de nouveaux débouchés au sein de marchés existants (agriculture, énergie, NTIC...) ou en remplacement de technologies existantes (matériaux, transports, santé...).

Croissance : peut mieux faire

Président du pôle de compétitivité Derbi (énergies renouvelables) et fondateur de la société Tecsol, l'un des pionniers français du photovoltaïque, André Joffre croit dur comme fer au développement de cette filière en L.-R. Selon lui, la région constituerait un terreau de choix pour ces technologies vertes. Un avis que partage en partie Sébastien Massari, chef de division à la Direccte L.-R. : « Si nous sommes bons dans le domaine de la connaissance et de la matière grise, cela n'est pas forcément vrai dans la valorisation économique des technologies développées en région, et ce malgré la présence de pôles de compétitivité d'émergence nationale voire internationale. »

Des freins réglementaires

Écueil supplémentaire à l'essor du secteur, la réglementation : « Le développement des technologies propres reste contraint par la législation, analyse Gilles Ravot, PDG de la société nîmoise Proteus (32 salariés, CA 2009 : 3,3 M€), spécialisée dans les biotechnologies et la chimie verte. Exemple au niveau de la mesure des polluants engendrés par certaines applications. Sans texte adapté, la mise sur le marché de nouveaux procédés peut être bloquée ». « Le vide réglementaire nous fait reculer sur certains projets, à l'image des discussions portant sur l'éolien dans le cadre du Grenelle 2 », estime Michèle Cabanis, cogérante de SM2, société montpelliéraine spécialisée dans le génie écologique du monde marin. Avec comme clients bon nombre d'entreprises du CAC 40, SM2 (trois salariés) se



Le site www.ecoentreprises20.com sera mis en ligne en juin prochain. Un pas de plus vers la structuration d'une filière qui regroupe environ 2 200 entreprises de toutes tailles en Languedoc-Roussillon.

fait fort « d'imposer une stratégie green-tech » à des partenaires commerciaux pas toujours sensibilisés à ses enjeux.

Une dynamique réelle

Malgré ces obstacles, le secteur fait preuve d'une belle dynamique, à l'image de la société montpelliéraine Imageau. Créée en 2007 par un chercheur du CNRS, l'entreprise conçoit et réalise des sondes hydrogéophysiques dédiées au suivi et à la surveillance des sous-sols face au risque de pollution. « Nous avons décroché un contrat avec la raffinerie Total de l'eyzin (Rhône-Alpes). Plus largement, notre activité progresse régulièrement ces derniers mois », se félicite le dirigeant, Olivier Depraz. L'entreprise correspond parfaitement à la typologie des entreprises régionales du secteur. « Le L.-R. concentre en effet une majorité de sociétés d'ingénierie, de R&D et des BLT. Nous sommes également bien lotis en matière de distributeurs. L'assemblage et la fabrication sont toujours les maillons faibles de l'offre régionale », souligne Mélanie Sidos en charge de l'animation et de la coordination de l'accompagnement des éco-entreprises en L.-R. Selon elle, les projections réalisées à l'horizon 2012 laissent malgré tout augurer un développement soutenu des emplois proposés au sein de cette filière, « y compris sur des secteurs traditionnels comme l'eau ou les déchets. »

David Daniellak